

Bordeaux, le 29 juin 2007

La Commission particulière prépare le débat public sur le projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer : ouverture d'un bureau à Bordeaux

Le débat public sur le projet de construction d'un **terminal de réception, stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié au Verdon sur Mer** devrait se dérouler **à partir de la rentrée prochaine.**

Il sera animé par une Commission particulière du débat public (CPDP) qui vient d'ouvrir un bureau à Bordeaux. Cette commission est composée de 5 membres et présidée par Louis-Julien Sourd, ingénieur général honoraire du génie rural, des eaux et des forêts, expert agricole et aquacole.

Associer tous les acteurs à la préparation du débat

La Commission particulière du débat public dispose de trois mois pour préparer le débat public. Elle commence d'ores et déjà à associer un grand nombre d'acteurs à la préparation du débat public par des prises de contact avec les services de l'Etat, les élus, les associations et les acteurs socio-économiques concernés par le projet.

A l'issue de cette démarche et conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, la Commission particulière du débat public proposera à la Commission nationale du débat public (CNDP) d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture du débat, les modalités d'organisation ainsi qu'un calendrier détaillé.

La CPDP veillera à ce que les documents d'information sur le débat ainsi que le dossier support du débat et sa synthèse, élaborés par 4GAS, maître d'ouvrage, soient disponibles dès la fin août en vue d'une large diffusion.

Les principales étapes de la démarche

- **8 mars 2007** : saisine de la société 4GAS, maître d'ouvrage.
- **4 avril 2007** : décision de la Commission nationale du débat public, d'organiser un débat public.
- **25 juillet 2007, sur présentation du dossier support de 4GAS** : décision de la commission nationale du débat public de fixer les dates du débat.
- **Fin août 2007** : diffusion du dossier support et de sa synthèse rédigés par 4GAS
- **Fin septembre à fin novembre 2007** : déroulement du débat.
- **Au plus tard 2 mois après la clôture du débat** : remise du compte-rendu de la Commission particulière du débat public et du bilan établi par le Président de la Commission nationale du débat public.
- **Au plus tard 3 mois après la remise du compte-rendu de la CPDP et du bilan établi par le Président de la CNDP** : décision du maître d'ouvrage.

Rappel de la décision de la Commission nationale du débat public

Décision n°2007/15/TMV/1 du 4 avril 2007

La Commission nationale du débat public a décidé, au cours de sa séance du 4 avril 2007, d'organiser un débat public sur le projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer en se fondant notamment sur :

« - d'une part, la croissance de la part du gaz dans la consommation énergétique de la France au cours des dernières années, d'autre part, les orientations définies par la loi de programme du 13 Juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française,
- l'importance des enjeux économiques et sociaux du projet à l'échelle nationale (diversification des sources d'énergie et des opérateurs) comme à l'échelle locale (pour l'activité du port du Verdon),
- la diversité et l'importance des impacts possibles sur l'environnement. ».

Les membres de la Commission particulière du débat public

- Louis-Julien SOURD, Président de la CPDP, ingénieur général honoraire du génie rural, des eaux et des forêts. Commissaire enquêteur.
- Corinne BIES, consultante en environnement et ingénierie du développement durable. Commissaire enquêteur.
- Claudia COURTOIS, journaliste.
- Gustave DEFRANCE, ingénieur général honoraire des mines.
- Patrick LOULIERE, ingénieur des travaux publics, cadre dirigeant de grands groupes de travaux publics.

Equipe administrative de la Commission particulière du débat public

- Jennifer Liégeois, secrétaire générale.
- Christine Lambert, assistante

Où joindre la Commission particulière du débat public ?

La Commission particulière du débat public est installée à Bordeaux.
Pour toute information concernant le débat public, vous pouvez la joindre par courrier, par téléphone, par fax ou par mail :

Bureau

Commission particulière du débat public
Projet de terminal méthanier au Verdon
17, cours du chapeau rouge
33 000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 52 59 31 - Fax : 05 56 52 71 47

Courriel

contact@debatpublic-terminal-leverdon.org

Site internet

www.debatpublic-terminal-leverdon.org (Site accessible courant juillet 2007)

Contact presse

Noëlle Arnault - Canal com
Téléphone : 05 56 79 70 53 - Courriel : canalcom@club-internet.fr